

## Saison de CROSS-COUNTRY 2012 – 2013

- Généralités pour les Cross-country Page 5
- Calendrier Cross-country Page 6
- Championnats Régionaux C.J.E.S.V. (H et F) Page 7  
Le Mans (72)
- 1/2 Finale des Championnats de France Page 9  
à Mondoubleau (41 - CEN)
- Championnats de France à Lignières (CEN)
- Championnats Régionaux Jeunes Page 10  
à Pré-en-Pail (53)

## GENERALITES POUR LE CROSS-COUNTRY

### LICENCES :

Les athlètes doivent être licenciés avant toute compétition et obligatoirement pour les départementaux et les régionaux. **La licence doit être créée ou renouvelée au plus tard la veille de la compétition concernée (Art.F12 § 1.2 des règlements FFA) (Copie écran Internet).**

### TENUE – MAILLOTS :

Chaque athlète devra se présenter en tenue correcte :

***- Le maillot du club est obligatoire pour les championnats départementaux, régionaux, interrégionaux et France***

### CERTIFICAT MEDICAL :

Pour les athlètes non licenciés FFA, UGSEL ou UNSS participant à un cross labellisé, la présentation d'un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre indication de la pratique de l'athlétisme en compétition est obligatoire.

# Calendrier des Cross-country labellisés et des Championnats

DATES	LABELS *	COMPETITIONS
<b>NOVEMBRE 2012</b>		
Dimanche 4	Régional	91° Cross de l'USM au Bois de l'Epau Le Mans (72)
Dimanche 11	National	Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers (49)
Dimanche 11	Régional	Cross des Terres Noires La Roche-sur-Yon (85) de l'ACLR
Dimanche 11	Régional	Cross Interrégional de l'Erdurière à Couëron (44)
Dimanche 18	National	Cross international du Maine Libre à Allonnes (72)
Dimanche 25	Régional	Cross de Villemoisian SCO d'Angers (49)
Dimanche 23	Régional	Cross de Nantes Atlantique – Réalités SNAC (44)
<i>Mercredi 28</i>		<i>Cross Régional UGSEL à Saumur (49)</i>
<b>DECEMBRE 2012</b>		
Dimanche 2		Départementaux Cross Court (53) à Laval
Dimanche 2	Régional	Cross de Montfort-le-Gesnois (72)
Samedi 8		Championnat Régional de Cross Sport Adapté
Dimanche 9	National	Cross National de l'Erdre ACC à La Chapelle sur Erdre (44)
<i>Jeudi 13</i>		<i>Championnats de France FFSU de Cross à Amiens (80)</i>
<i>Samedi 15</i>		<i>Championnats de France UGSEL à Coudekerque (59)</i>
<i>Mercredi 19</i>		<i>Cross Académie UNSS à La Roche-sur-Yon (85)</i>
Dimanche 23		Cross ACBV + Départementaux Cross Court (85)
<b>JANVIER 2013</b>		
Dimanche 6		Départementaux de Cross (44) à Saint -Molf
Dimanche 6		Départementaux de Cross (49) à Saint Sylvain d'Anjou
Dimanche 6		Départementaux de Cross Long (53) à Meslay du Maine
Dimanche 6		Départementaux de Cross (72) à Montmirail
Dimanche 6		Départementaux de Cross Long (85) Les Landes Genusson
<i>Vendredi 11</i>		<i>Championnats de France de Cross de Sport Adapté</i>
Sam 12 - Dim 13	Internat.	Cross International Ouest France au Bois de l'Epau Le Mans (72)
<i>Vendredi 18</i>		<i>Championnats de France de Cross UNSS Caen (14)</i>
<b>Dimanche 27</b>		<b>Championnats Régionaux de Cross Cadets à Vétérans Le Mans (72)</b>
<b>FEVRIER 2013</b>		
<b>Dimanche 10</b>		<b>Championnats Régionaux de Cross Benjamins Minimés à Pré-en-Pail (53)</b>
<b>Dimanche 17</b>		<b>Demi-finale des Championnats de France de Cross à Mondoubleau (CEN)</b>
<b>MARS 2013</b>		
<b>Dimanche 3</b>		<b>Championnats de France de Cross à Lignéres (CEN)</b>

- Labels demandés par les organisateurs à la FFA : ces labels permettent aux clubs participants de figurer au Challenge National des Clubs de Cross-Country.

<p style="text-align: center;"><b>CHAMPIONNATS REGIONAUX – C. J. E. S. V. (H &amp; F)</b> <b>Hippodrome des Hunaudières - Le MANS (72)</b> <b>Dimanche 27 Janvier 2013</b></p>
--

♣ **REGLEMENTATION :**

Impossibilité de doubler Cross court et Cross long s'ils sont organisés le même jour et ce à partir des championnats départementaux.

En cas d'organisation séparée aux départementaux, les Clubs ne pourront en aucun cas faire participer un même athlète au cross court et au cross long lors des Championnats Régionaux.

Si un athlète a doublé (Court et Long) aux championnats départementaux, le club devra impérativement préciser le choix de l'athlète pour les régionaux au plus tard le Mardi 22 janvier sous peine d'une non qualification aux championnats régionaux

♣ **QUALIFICATIONS :**

La liste des qualifiés individuels et par équipes sera mise en ligne sur le Site de la Ligue le Jeudi 10 janvier 2013 à 14 heures, à l'issue de la réunion de C.S.O. du Mercredi 9 janvier 2013. Les représentants des CSO départementales devront être en possession de toutes les informations : résultats des cross court et long, demandes de qualifications exceptionnelles individuelles et par équipes sur les formulaires officiels pour la réunion de qualification du mercredi 9 janvier 2013.

Les clubs auront jusqu'au Mardi 22 janvier 2013 à minuit pour confirmer la participation des individuels (directement sur le Site) et faire par E-mail des modifications de composition d'équipes, (e-mail à : [georges.nzahou@lapl.fr](mailto:georges.nzahou@lapl.fr)).

Le Mercredi 23 janvier 2013 à 18 heures, la liste définitive des qualifiés sera mise en ligne. Les modifications ne pourront plus être faites que sur place comme le prévoit le règlement des compétitions.

♥ **QUALIFICATION PAR EQUIPES : toutes catégories sauf les VETERANS HOMMES**

**Si à l'issue des championnats départementaux un club a 4 athlètes qualifiés individuels, il pourra alors compléter à 6 la composition de son équipe pour participer aux championnats régionaux.**

**Si, à l'issue des championnats départementaux un club a 3 qualifiés individuels et demande une qualification exceptionnelle qui lui est accordée, pour qualifier cette équipe, il ne pourra la compléter que d'un 4<sup>e</sup> athlète.**

♥ **QUALIFICATION PAR EQUIPES DES VETERANS HOMMES: seul un complément est autorisé pour les équipes 1 des clubs.**

**Si, à l'issue des championnats départementaux un club a 3 VEM qualifiés individuels et demande une qualification exceptionnelle qui lui est accordée, pour qualifier cette équipe, il ne pourra la compléter que d'un 4<sup>e</sup> athlète.**

**Si à l'issue des championnats départementaux un club a 4 athlètes VEM qualifiés individuels, il pourra alors compléter à 6 la composition de son équipe 1 pour participer aux championnats régionaux.**

**Au-delà de 6 qualifiés, les athlètes seront individuels ou pourront former des équipes de 4 sans pouvoir les compléter à 6 concurrents (10 qualifiés forment une équipe de 6 et une équipe de 4 sans complément à 12).**

#### ♦ QUALIFICATIONS INDIVIDUELLES :

- Courses cadets juniors espoirs hommes et cadettes juniors espoirs seniors vétérans femmes ainsi que le Cross court femmes : seront qualifiés 80% des arrivants des championnats départementaux.
- Course seniors hommes Cross court et long : seront qualifiés uniquement 70% des arrivants aux championnats départementaux.
- Vétérans hommes : seront qualifiés uniquement 50% des arrivants aux championnats départementaux avec un minimum de 50 athlètes par département.

Pour toutes les catégories : l'athlète n'ayant pas participé aux championnats départementaux (pour une quelconque raison) et qui ne serait pas intégré par son club dans une équipe qualifiée doit obligatoirement passer par une demande de qualification exceptionnelle.

#### ♣ QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES :

Les demandes (pour les individuels et les équipes) devront être formulées sur les imprimés respectifs prévus à cet effet (qui seront insérés dans la plaquette de présentation des régionaux de cross ou en téléchargement sur le site internet de la Ligue). Ces demandes seront motivées et devront être remises **à votre Comité le dimanche 6 janvier 2013 pour étude par la CSO Régionale le mercredi 9 janvier 2013, à 14 heures.**

**En préambule des Championnats Régionaux, deux courses pour les vétérans non qualifiés aux championnats régionaux sont organisées : environ 4 km pour les femmes et environ 6 km pour les hommes. Aucune inscription sur place : course ouverte aux licenciés FFA Compétition et Loisir Running**

**\* Feuilles de Repêchage » sont téléchargeables sur le site Internet de la Ligue : <http://paysdelaloire.athle.com/asp.net/espaces.home/home.aspx> dans la rubrique « Engagements », dernier délai de retour le mercredi 9 janvier 2013, à 14 heures**

<b>DEMI-FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE à MONDOUBLEAU (CEN) - Dimanche 17 Février 2013</b>
--

**GENERALITES**

L'intégralité de la réglementation de cette journée se trouve sur le Livret des Règlements Fédéral.

**♥ SELECTION POUR LA DEMI-FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE :**

La liste des qualifiés sera affichée au secrétariat dès la fin de la course du championnat régional. Les réclamations devront être effectuées immédiatement sur place, auprès du Président de la CSO.

Les demandes de qualifications exceptionnelles pour les interrégionaux devront impérativement être remises à la CSO régionale, le jour des régionaux.

**Nombre d'équipes qualifiées aux demi-finales des Championnats de France :**

- Pour les minimes : 75% des équipes classées
- Pour les cadets et juniors 75% des équipes classées
- Pour les seniors et vétérans : répartition par rapport aux résultats de l'année précédente avec une base de 5 équipes qualifiées + un nombre par rapport aux équipes classées dans les 25 premières.
- Aucune équipe 2 n'est autorisée à courir aux championnats interrégionaux (Décision de Conseil Interrégional du 3 octobre 2011).

INTERREGION CENTRE ATLANTIQUE	Centre	<b>Pays de la Loire</b>	Poitou-Charentes
Vétérans	11	<b>21</b>	8
Elite M	12	<b>23</b>	5
Cross Court M	11	<b>22</b>	7
Elite F	12	<b>18</b>	10
Cross Court F	11	<b>17</b>	8

**Qualifiés Individuels Hommes et Femmes**

- Pour les minimes : 50% des arrivants de la course de chaque Ligue.
- Pour les cadets, juniors et espoirs : 75% des arrivants de la course de chaque Ligue.
- Pour les seniors et vétérans : 50% des arrivants de la course.

# CHAMPIONNATS DE FRANCE

## à LIGNIERES-EN-BERRY (18) – Dimanche 3 Mars 2013

### TABLEAU DE QUALIFICATION PAR EQUIPES

HOMMES						FEMMES						
VE	SE	CC	JU	CA		VE	EL	CC	ES	JU	CA	
VE	EL	CC	ES	JU	CA	INTERREGION	VE	EL	CC	ES	JU	CA
6	4	3	5	3		CENTRE ATLANTIQUE	4	4	4	4	2	
29	29	18	14	25	25	CENTRE ATLANTIQUE	16	22	11	13	35	27

### TABLEAU DE QUALIFICATIONS INDIVIDUELLES

## CHAMPIONNATS RÉGIONAUX BENJAMINS MINIMES ANIMATIONS POUSSINS et ECOLE d'ATHLE à PRE-EN-PAIL (53) - Dimanche 10 Février 2013

#### ♣ ENGAGEMENTS :

Ils devront parvenir sur les formulaires spécifiques qui seront insérés dans la plaquette de présentation du cross (une feuille par catégorie) pour le :

**Vendredi 1<sup>er</sup> Février 2013**

à l'Intrépide de Pré-en-Pail

à l'attention de Mme Colette PRIOUL

L'Allemandière - 53370 ST PIERRE DES NIDS

**E-mail :** [ludovicleray61@orange.fr](mailto:ludovicleray61@orange.fr)

Feuilles d'engagements à télécharger sur le site :

<http://paysdelaloire.athle.com/asp.net/espaces.home/home.aspx>

Rubrique: Engagements

**Les clubs devront engager les athlètes qui souhaitent réellement participer.**

**Les poussins ne sont pas admis au championnat officiel mais pourront participer aux animations programmées par l'organisateur. Les athlètes licenciés EA (Ecole d'Athlétisme) ne sont pas autorisés à participer aux épreuves poussins.**

#### ♦ MODIFICATIONS :

Elles devront être effectives au moins 1 heure minimum avant le départ de l'épreuve.

#### ♠ CLASSEMENTS PAR EQUIPES :

Le classement se fera sur 4 athlètes pour une équipe de 6 et ce, dans toutes les catégories.

L'équipe 2, sera classée à partir du 7<sup>e</sup> athlète.

#### ♥ RECOMPENSES pour les épreuves de Benjamins et Minimes :

- **Résultats Individuels** : les 10 premiers par année de naissance rejoindront immédiatement après l'arrivée le podium pour la remise des récompenses,

- **Résultats par Equipes** : les 3 premières équipes seront appelées au podium lorsque les résultats auront été totalement validés (réclamations éventuelles prises en compte).

<b>Catégories</b>	<b>Horaires</b>	<b>Parcours</b>	<b>Distance</b>
Ecole d'Athlé Filles	11h00	1PB + A	820 m
Ecole d'Athlé Garçons	11h30	1PB + A	820 m
Poussines Filles	12h00	D + 1PB + A	1080 m
Poussins Garçons	12h30	D + 1PB + A	1080 m
Benjamines	13h00	D + 1PB + 1GB + Arrivée	2060 m
Benjamins	13h30	D + 2PB + 1GB + Arrivée	2660 m
Minimes Filles	14h00	D + 2PB + 1GB + Arrivée	2660 m
Minimes Garçons	14h30	D + 1PB + 2GB + Arrivée	3040 m
<b>Départ : 260 m      PB : 600 m      GB : 980 m      Arrivée 220 m</b>			